

demander si ces chemins de fer n'étaient pas, au moment où l'acquisition en fut faite, grevés d'hypothèques et si le Gouvernement ou le Nord-Canadien n'est pas aujourd'hui assujéti au paiement de ces créances hypothécaires.

M. MEIGHEN: Sur les voies?

M. CARVELL: Sans doute. Au dire de mon honorable ami, Mackenzie et Mann ont acheté dans le Manitoba certaines lignes de chemin de fer ayant droit à des subventions en terres. Les terres qu'ils ont ainsi acquises, ils n'étaient pas tenus de les attribuer au réseau. Nous avons leurs hypothèques et leurs obligations sur ces lignes, elles sont là aujourd'hui; il faudra bien les acquitter; or, je le demande à mon honorable ami, n'est-ce pas le Nord-Canadien qui devra le faire?

M. MEIGHEN: Je n'ai pas dit qu'ils ont acheté les lignes, mais bien qu'ils ont fait l'acquisition des chartes qui en autorisaient la construction, et que, ayant construit les lignes, ils avaient droit à la subvention en terres.

M. CARVELL: Et nous devons purger les hypothèques.

M. GERMAIN: Ils ont construit les lignes à l'aide de l'argent provenant de la vente des terres.

M. MEIGHEN: Comment se fait-il alors que le Nord-Canadien ait obtenu les terres?

M. CARVELL: Les hypothèques grèvent-elles ces lignes?

M. MEIGHEN: Certainement; étant devenues parties intégrantes du réseau du Nord-Canadien, elles se trouvent assujéties à toutes les hypothèques qui grèvent celui-ci.

M. CARVELL: Pourquoi les terres ne serviraient-elles pas à purger les hypothèques?

M. MEIGHEN: Parce que les constructeurs des lignes de chemin de fer ont gagné les terres. En les construisant, ils ont gagné les terres tout comme mon honorable ami gagnerait ses honoraires dans un procès. S'ils ne les avaient gagnées, ils n'auraient pu en obtenir les titres. Les titres en ont été délivrés à la Prairie Land Company, à laquelle les constructeurs avaient cédé à peu près 50,000 acres. Ils étaient donc propriétaires des 4,102,000 acres; ils les ont converties en espèces. Je vais signaler à mon honorable ami un autre cas tout à fait

semblable à celui-ci et qui lui fera immédiatement comprendre la situation.

La Qu'Apelle, Long Lake and Saskatchewan Railway Company a également gagné une subvention en terres en construisant une ligne allant de Qu'Apelle au lac Long et à la Saskatchewan. Les promoteurs de l'entreprise devaient avoir droit aux terres pourvu qu'ils construisissent le chemin de fer; l'ayant construit, ils avaient gagné les terres. Un honorable membre de la gauche se trouvait au nombre des promoteurs, et lorsque ceux-ci aliénèrent le chemin de fer, ils gardèrent les terres qu'ils avaient ainsi gagnées.

M. CARVELL: Il se trouvait aussi un député ministériel.

M. MEIGHEN: Oui, un membre de la droite. Ce qu'ils faisaient là, ils avaient le droit de le faire, puisqu'ils étaient propriétaires des terres octroyées à titre de subvention tout comme ils l'étaient de la ligne de chemin de fer, si grevée qu'elle fût. L'honorable député considère-t-il que son collègue de la gauche a commis une action déshonorante en vendant les terres qui lui appartenaient pour les avoir gagnées? Pourquoi donc prétend-il que ces deux hommes agissent contrairement à leur droit?

M. CARVELL: Je ne prévoyais pas que cette question dût fournir au solliciteur général l'occasion de se mettre ainsi en colère. (Protestations).

Je pensais que nous posions très loyalement une question d'affaires; cette question est tellement pratique que mon honorable ami n'y peut répondre sans s'emporter.

M. MEIGHEN: Je ne me suis pas emporté.

M. CARVELL: Alors, c'est que votre mine vous a trahi.

M. MEIGHEN: J'en ai peut-être eu l'air.

M. CARVELL: En effet, vous en avez eu l'air. Il n'y a pas de comparaison possible entre le cas qui nous occupe et celui de la Qu'Appelle, Long Lake and Saskatchewan Railway Company. Il y a vingt ans, ce chemin de fer était vendu, mais c'était sans les terres qui avaient été octroyées à titre de subvention. Lorsque, il y a sept ou huit ans, Mackenzie et Mann jugèrent à propos d'acquérir cette ligne, ils l'achetèrent sans les terres. S'ils avaient acheté les terres en même temps, l'état de leur actif eût été plus satisfaisant.

M. MEIGHEN: Ce n'est pas là la question. Comment ces gens s'y sont-ils pris pour obtenir les terres?